



BULLETIN D'ADHÉSION

ANNÉE SCOLAIRE : 2020-2021

www.apelf.fr

contact@apelf.fr

L'Association des Parents d'Élèves des établissements de Ludres et Fléville vous remercie de l'avoir choisie pour vous représenter au sein des établissements scolaires de Ludres ou de Fléville-devant-Nancy.

NOM : (un bulletin par adhérent)

Prénom :

Adresse : Voie :

CP : Ville :

Téléphone(s) :

Adresse mail :

- 1/ J'accepte que mes coordonnées soient diffusées aux membres de l'APELF (ex : listes de diffusion, ...)*
- 2/ J'accepte que d'éventuelles photographies/vidéos de moi et de ma famille soient utilisées dans le cadre des activités communication de l'APELF.**

Mes enfants sont inscrits dans le(s) établissement(s) scolaire(s) suivant(s) :

Indiquer le prénom de votre enfant (et son nom si différent du vôtre).

		FLÉVILLE	LUDRES				
P R I M A I R E	MATERNELLE	Jules RENARD	Jacques PRÉVERT	Pierre LOTI	S E C O N D A I R E	COLLÈGE	Jacques MONOD
	Petite Section						
	Moyenne Section					6ème	
	Grande Section						
	ÉLÉMENTAIRE	Jules RENARD	Jacques PRÉVERT	Pierre LOTI		5ème	
	C.P.						
	C.E.1					4ème	
	C.E.2						
	C.M.1					3ème	
	C.M.2						

ENFANTS NON SCOLARISÉS :

ENFANTS SCOLARISÉS AILLEURS :

3/ Je joins le montant de la cotisation en vigueur, soit **3€**.

Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de : APELF.

À faire parvenir à : **Mirabelle ANTOINE - Trésorière APELF**
8 allée du chêne - 54710 LUDRES

ou à l'un de nos Représentants de Parents d'Élèves.

* Conformément à la Loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi 2018-493 du 20 juin 2018, nous vous informons que vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique destiné au traitement de votre adhésion, et à vous fournir les bulletins d'information de l'APELF.

Vos coordonnées ne sont pas transmises à des organismes ou partenaires tiers.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données.

Plus d'informations sur www.apelf.fr, rubrique [protection des données](#).

SIGNATURE OBLIGATOIRE :

** Droit à l'image - Protection de la vie privée : articles 9 et 226 du code pénal.